



CONVOCATION

CONCOURS du POLE ESPOIRS FEMININ

Lieu de convocation L'Astragale (15 Rue Ernest Champeaux – 21000 Dijon)
Date - Début Mercredi 15 Avril 2026 – Rendez-vous à **18h00** au **Forum** (Bâtiment Atrium)
Dislocation - Fin Jeudi 16 Avril 2026 à **17h00**.

L'intégralité de la restauration et de l'hébergement sont pris en charge par la ligue pour les Joueuses et l'encadrement dans le cadre du Concours du Pôle Espoirs Football.

ENCADREMENT

Responsable M. David LINARES (06.85.00.53.20)
Référente socio-éducative Mme Lucie BROCARD (06.09.01.63.09) – lbrocard@lbfc.fff.fr
Administratif Mme. Dominique DAROSEY (03.73.63.01.66) - ddarosey@lbfc.fff.fr

LISTE DES JOUEUSES CONVOQUÉES

Voir Liste – Merci de contacter le service administratif en cas d'absence.

DEPLACEMENTS

A la charge des familles ou des clubs.

DOCUMENTS à FOURNIR

Une lettre de motivation de la joueuse pour intégrer le Pôle Espoirs
 Les bulletins de cette année scolaire (avec une capture d'écran à l'instant T sur logiciel de suivi des notes si évalués en semestre) et ceux de l'année passée (2024/2025)

➔ Apporter le carnet de Santé pour le concours.

Ces documents sont à renvoyer par mail à lbrocard@lbfc.fff.fr



L'ASTRAGALE
15 rue Ernest Champeaux
21000 Dijon
Téléphone :
09.70.80.93.27



TENUE

Les joueuses devront obligatoirement se munir :

- de leur équipement complet, y compris crampons pour terrains herbe & synthétique ainsi que des vêtements adaptés aux conditions météorologiques du moment (coupe-vent, nécessaire de douche, change...)
- Une tenue civile et terrain pour les 2 jours.
- Nécessaire de toilette, dont serviette (douche obligatoire),
- **une gourde**
- une paire de claquettes.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Si la personne convoquée est malade ou empêchée, elle ou à défaut son responsable légal doit, avertir, par écrit et dans les plus brefs délais, personnellement ou par l'intermédiaire de son club, Madame Dominique DAROSEY (ddarosey@lbfc.fff.fr), qu'elle est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, **en fournissant obligatoirement tout justificatif attestant de cet état de fait.**

La Ligue décline sa responsabilité en cas de perte ou vol de tout objet de valeur (espèces monnayées, chèques, cartes de paiement, papiers d'identité, bijoux, téléphones, etc) pendant toute la durée du rassemblement.

David LINARES,



Directeur du Pôle Espoirs

Copie : @ clubs des joueurs – CTD PPF

@ MM. FONTENIAUD – WANIART - GAY

@ Districts @ Présidents de Commissions Techniques Départementales @ETR

@ **Encadrement** : MM. LINARES - SMAH – TAIANA – GAUNET – GUERIN – TORRES – BEGEL → encadrement médical
Mme BROCARD

